



CONVENTION CADRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU JEU D'ÉCHECS

Entre :

La Ligue Hauts de France des Echecs

Représenté par son Président, Monsieur Philippe BLOT

Le Comité Départemental du Jeu d'Echecs du Nord

Représenté par son Président, Monsieur Jean Pierre LEMOINE

L'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (Uriopss)

Représenté par son Président, Monsieur Dominique DEMORY

La Fédération Nord Pas de Calais des Centres Sociaux

Représentée par sa Présidente, Madame Monique DENOYELLE

Article 1 : Objectif de la convention

La Ligue Hauts-de-France des Echecs et le Comité Départemental du Jeu d'Echecs du Nord sont des organes déconcentrés de la Fédération Française des Echecs.

Ils ont pour but d'organiser les compétitions officielles d'échecs à l'échelon régional et départemental. C'est ainsi que sont organisés chaque année notamment le championnat individuel des jeunes, le championnat interclubs, les phases départementales et régionales de la coupe Loubatière ainsi que le championnat scolaire des écoles et collèges.

Au-delà des compétitions officielles la Ligue Hauts-de-France des Echecs et les comités départementaux ont pour objectif de développer le jeu d'échecs sur la région Hauts-de-France, soutenir les clubs d'échecs et organiser des activités permettant le développement de notre sport.

La Ligue Hauts-de-France des Echecs compte 5 comités départementaux le Nord, le Pas de Calais, l'Aisne, l'Oise et la Somme qui regroupent 64 clubs. Conformément à son projet de développement la Ligue a pour objectif également de développer les échecs et les clubs sur les territoires où ils n'en existe pas et notamment sur les quartiers en politique de la ville.

L'objectif de la présente convention est de définir les modes de collaboration entre les parties signataires pour développer la pratique du jeu d'échecs dans les établissements médico-sociaux et dans les centres sociaux adhérents à l'Uriopss et à la Fédération des centres sociaux du Nord Pas-de-Calais.

Les parties s'accordent sur l'intérêt du jeu d'échecs pour les enfants et les familles qui favorise notamment le lien social et qui est porteur de valeurs éducatives et sociétales

Article 2 : Soutien au développement de la pratique du jeu d'échecs

Les parties signataires s'engagent mutuellement à faire connaître au sein de leur réseau respectif l'intérêt du jeu d'échecs. Pour cela il sera favorisé la mise en relation dans la proximité des clubs d'échecs et des structures de chaque réseau par la connaissance réciproque des activités pratiquées.

Afin de favoriser le développement de la pratique du jeu d'échecs une information et un recensement de l'intérêt pour les échecs sera mis en place auprès des équipements

La Ligue Hauts-de-France des Echecs et le CDJE 59 s'engagent à participer à des réunions d'information pour promouvoir ce sport.

Par ailleurs des informations réciproques pourront être diffusées sur les réseaux sociaux et site Internet des parties signataires.

Au-delà de l'information la Ligue Hauts-de-France des Echecs et le CDJE59 s'engagent à mettre à disposition pour les structures intéressées du matériel échiquéen pour développer la pratique du jeu accompagné d'une information sur les règles du jeu.

Les parties signataires favoriseront également les rencontres et l'utilisation des équipements pour la pratique du jeu d'échecs

Article 2 : Information et formation des professionnels

Afin de développer la pratique du jeu d'échecs une information sera également faite auprès des professionnels qui accompagnent les familles et les enfants afin de les sensibiliser à l'intérêt du jeu d'échecs.

L'objectif sera de pouvoir développer une mise en réseau de ces professionnels et des clubs.

La Ligue Hauts-de-France des Echecs et le CDJE59 apporteront leur concours pour former les professionnels à l'apprentissage du jeu d'échecs et à son enseignement.

La pratique du jeu d'échecs connaît aujourd'hui un fort développement grâce notamment à l'utilisation des plateformes de jeu en ligne ou des outils Internet.

L'Uriopps et la fédération des centres sociaux ont engagé la formation des professionnels (centres sociaux connectés) à l'accompagnement des familles aux outils Internet pour lutter contre la fracture numérique.

L'utilisation de ces outils sera également une opportunité pour le développement de la pratique du jeu à distance et de son apprentissage

Article 3 : Evaluation et reconduction de la convention

Un bilan annuel sur le développement de la pratique du jeu d'échecs sera établi. La promotion des activités échiquéennes avec le matériel mis à disposition mentionneront le soutien et les logos de la Ligue Hauts-de-France des Echecs et du Comité Départemental du Jeu d'Echecs du Nord
La présente convention sera reconduite annuellement par tacite reconduction et pourra être dénoncée par l'une ou l'autre partie avec un simple préavis d'un mois et pourra faire l'objet d'avenants.

La Ligue Hauts-de-France des Echecs

Monsieur Philippe BLOT, président



Le Comité Départemental du Jeu d'Echecs du Nord

Monsieur Jean-Pierre LEMOINE, président



L'Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

Monsieur Dominique DEMORY, président



La Fédération des centres sociaux du Nord - Pas-de-Calais

Madame Monique DENOYELLE, présidente

